



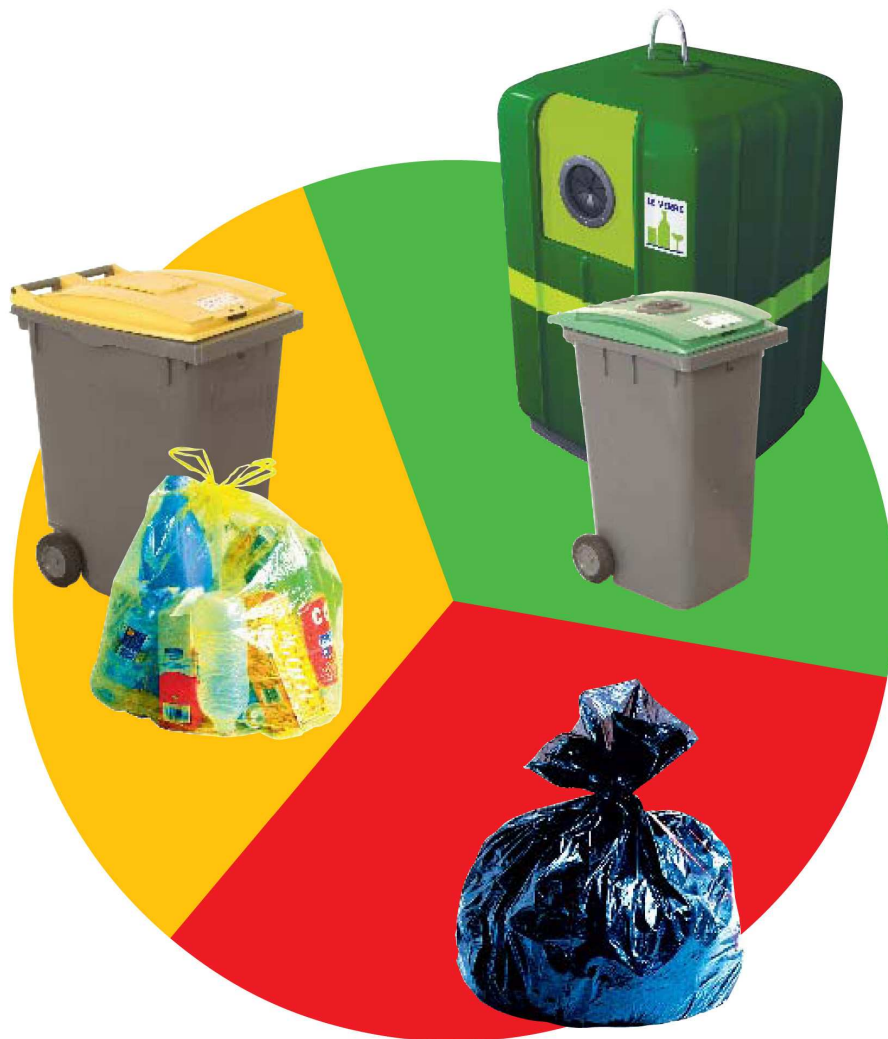
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

D'ELIMINATION DES DECHETS

EXERCICE 2006



INTRODUCTION

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est composée de 10 communes pour une population totale de 8 961 habitants au recensement 1999. Selon les renseignements fournis par les communes, la population actuelle est de 9 518 habitants, selon le détail ci-dessous.

COMMUNES	Nombre d'habitants recensement 1999	POPULATION ACTUELLE (renseignements des communes)	Nombre de foyers				
			en 2002	en 2003	en 2004	en 2005	en 2006
FROENINGEN	612	612	237	246	250	260	260
HEIDWILLER	614	614	217	230	232	238	240
HOCHSTATT	1 907	1 907	714	733	741	776	786
ILLFURTH	1 975	2 424	803	808	822	830	900
LUEMSCHWILLER	689	709	267	268	270	274	278
SAINT-BERNARD	479	462	180	181	182	182	185
SPECHBACH LE BAS	637	745	241	250	267	274	272
SPECHBACH LE HAUT	624	621	205	205	215	225	220
TAGOLSHEIM	673	673	249	249	251	254	259
WALHEIM	751	751	335	343	338	366	333
TOTAL	8 961	9 518	3 448	3 513	3 568	3 679	3 733

1. INDICATEURS TECHNIQUES

1.1. LA COLLECTE

1.1.1. Collecte des déchets des ménages

1.1.1.1. Ordures ménagères – Emballages – Journaux et magazines

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine au porte à porte.

Les emballages ménagers (flaconnages plastiques) et les cartons et journaux sont collectés au porte à porte en alternance une semaine sur deux. Ils sont présentés dans des sacs fournis par la Collectivité. Des sacs jaunes servent pour les flaconnages plastiques, des sacs bleus sont utilisés pour les cartons d'emballages, journaux et prospectus.

Cette collecte se fait simultanément à la collecte des ordures ménagères, dans des bennes bi-compartmentées.

La collecte est réalisée 4 jours par semaine selon la répartition suivante :

Jour de collecte	Communes
MARDI	HOCHSTATT FROENINGEN
MERCREDI	ILLFURTH HEIDWILLER
JEUDI	WALHEIM TAGOLSHEIM LUEMSCHWILLER
VENDREDI	SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT SAINT-BERNARD

Les tonnages annuels collectés sont les suivants :

Ordures ménagères	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Quantité (t)	2 254.78	2 028.00	2 088.28	2 120.02	2 116.68	2 101.92	2 143,97
Ratio (kg/hab/an)	251.6	226.3	233.04	236.58	228.07	226.47	225,23
	pour 8 961 hab.				pour 9 281 hab.		pour 9518 hab.

Emballages cartons – journaux	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Quantité (t)</i>	278.74	299.70	307.3	337.68	335.44	330,80
<i>Ratio (kg/hab/an)</i>	31.11	33.44	34.29	36.38	36.14	34,76
	pour 8 961 hab.			pour 9 281 hab.		pour 9 518 hab.

Flaconnages plastiques	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Quantité (t)</i>	71.56	76.00	77.46	79.40	78.82	77,14
<i>Ratio (kg/hab/an)</i>	7.99	8.48	8.64	8.56	8.49	8,10
	pour 8 961 hab.			pour 9 281 hab.		pour 9 518 hab.

1.1.1.2. Collecte sélective du verre

Chaque commune de la Communauté de Communes dispose de conteneurs pour la collecte du verre par apport volontaire. C'est ainsi que 21 conteneurs à verre sont mis à la disposition du public dans les communes, auxquels s'ajoutent 3 conteneurs à la déchetterie d'ILLFURTH, soit en tout 24 conteneurs sur le territoire de la Communauté de Communes.

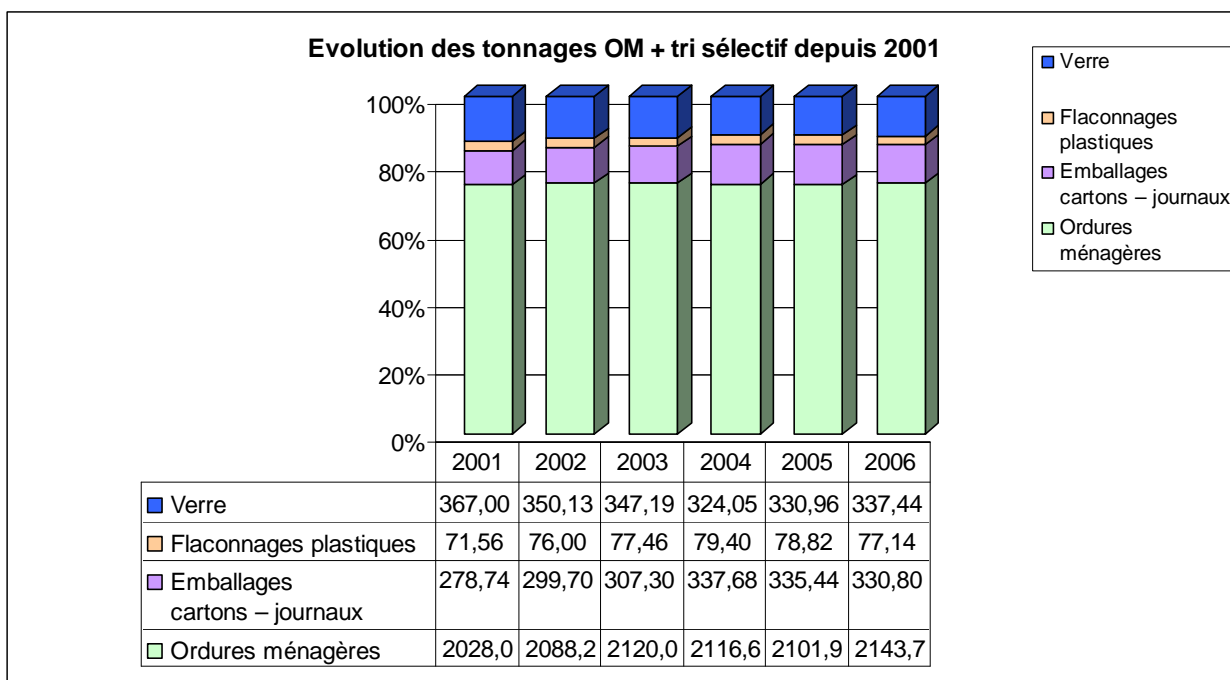
Verre	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Quantité (t)</i>	367.00	350.13	347.19	324.05	330.96	337,44
<i>Ratio (kg/hab/an)</i>	40.9	39.07	38.7	34.92	35.66	35,45
	pour 8 961 hab.			pour 9 281 hab.		pour 9 518 hab.

1.1.1.3. Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés par apport volontaire à la déchetterie d'ILLFURTH.

Voir 1.1.1.5.

1.1.1.4. Tableau récapitulatif de l'évolution des Quantités (OM + Tri sélectif) depuis 2001



1.1.1.5. Déchetterie

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH dispose d'une déchetterie située sur la commune d'ILLFURTH. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

▪ **pour les particuliers uniquement :**

Lundi	-	14 h / 17 h
Mercredi	9 h / 12 h	14 h / 17 h
Vendredi	-	14 h / 17 h
Samedi	9 h / 17 h (en continu)	

▪ **pour les artisans et commerçants uniquement :**

▪

Mardi	-	14 h / 16 h
--------------	---	-------------

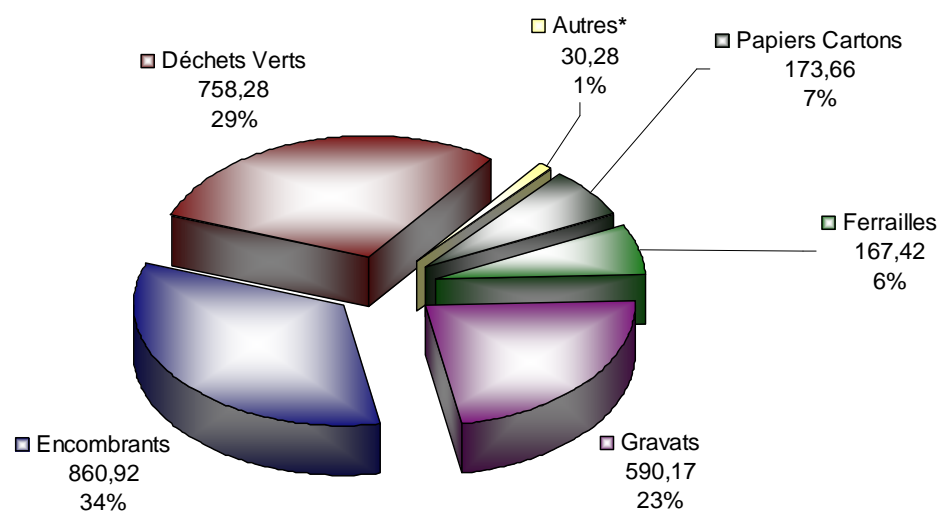
La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH a établi un règlement de la déchetterie le 18 septembre 2002 qui définit les conditions d'acceptation des déchets. Le règlement est affiché à la déchetterie et est disponible au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies.

La liste complète des matériaux collectés ainsi que les volumes ou tonnages collectés sont donnés dans le tableau suivant :

Matériaux		2002	2003	2004	2005	2006	Destination
Papiers cartons	Quantité (t)	173,22	150,25	158,21	165,42	173,66	SOREPA à SAUSHEIM
	Ratio (kg/hab/an)	19,33	16,77	17,05	17,82	18,25	
Ferrailles	Quantité (t)	235,99	207,12	185,30	176,30	167,42	SOMETALOR (MARX & SPAENLIN) à ILLZACH ou CERNAY Environnement
	Ratio (kg/hab/an)	26,33	23,11	19,97	19,00	17,59	
Batteries	Quantité (t)	12,00	10,76	7,24	9,64	7,92	Ets ALSADIS à CERNAY
	Ratio (kg/hab/an)	1,45	1,20	0,78	1,04	0,83	
Piles	Quantité (t)	0,40	1,20	1,20	1,20	1,23	Sté COREPILE (75)
	Ratio (kg/hab/an)	0,04	0,13	0,13	0,13	0,13	
Gravats	Quantité (t)	416,02	384*	610*	600*	590,17	Réfection de chemins forestiers ou Centre de Tri du SIVOM de MULHOUSE
	Ratio (kg/hab/an)	46,42	42,85	65,73	64,65	62,01	
Encombrants	Quantité (t)	995,22	708,26	809,24	795	860,92	Centre de Tri du SIVOM de MULHOUSE
	Ratio (kg/hab/an)	111,06	79,04	87,19	85,66	90,45	
Déchets verts	Quantité (t)	750,70	650,14	755,16	724,64	758,28	Compostage chez ANNA COMP. (jusqu'en 2005) puis SUNDGAU COMPOST (en 2006)
	Ratio (kg/hab/an)	83,77	72,55	81,41	78,08	79,67	
Vêtements	Quantité (t)	25	11	8	non communiqué	non communiqué	Terre des Hommes (68) Le Relais
	Ratio (kg/hab/an)	2,78	1,23	0,86			
DTM (déchets toxiques des ménages)	Quantité (t)	12,03	9,86	11,76	13,09	12,85	Collectés par SITA
	Ratio (kg/hab/an)	1,34	1,10	1,27	1,41	1,35	Traités par TERIS
Huiles de vidanges	Quantité (l)	7 150	5 200	6 900	5 300	6 000	SRRHU à RIXHEIM
	Ratio (l/hab/an)	0,79	0,58	0,74	0,57	0,63	
Huiles végétales	Quantité (l)	1800	1600	2200	2 000	3 000	Service Antipollution de l'Est à REUTENBOURG(67)
	Ratio (l/hab/an)	0,20	0,18	0,24	0,22	0,32	
		pour 8 961 hab.		pour 9 281 hab.		pour 9 518 hab.	

* estimation

Répartition Annuelle des Tonnages en Déchetterie



* **Autres** : Piles, Batteries, Huiles diverses, Déchets toxiques des Ménages

1.1.2. Déchets des artisans et commerçants

Les déchets provenant d'activités artisanales et commerciales, de commerces et d'artisans ayant leur siège social dans la Communauté de Communes, sont acceptés à la déchetterie, tous les mardis de 14 heures à 16 heures.

Ce sont les déchets assimilables aux déchets des ménages et générés par l'activité des commerçants et artisans.

Ils sont collectés pour partie indépendamment des déchets des ménages par une collecte séparée dans le cadre de contrats privés.

317 m³ de déchets provenant des artisans/commerçants ont été collectés en 2006 (contre 89 m³ en 2001, 144.50 m³ en 2002, 388 m³ en 2003, 493 m³ en 2004 et 290.50 en 2005).

Les matériaux admis à la déchetterie sont définis dans le règlement de la déchetterie (articles 10 et 8). Les gravats sont limités à 2 m³ par apport et par jour.

Une participation est demandée aux commerçants et artisans qui déposent leurs déchets à la déchetterie d'ILLFURTH. Cette participation s'élève depuis le 1^{er} septembre 2002 à 14 € le m³.

1.1.3. Ramassage des carcasses de voitures

Il est à noter que la C.C.S.I., dans le cadre de son action pour la défense de l'environnement, assure également le ramassage des carcasses de voitures usagées pour ses ressortissants. La C.C.S.I. paye l'enlèvement pour destruction et dépollution à l'Auto-assistance SCHMITT à Walheim.

En 2006, 34 épaves de voitures ont été récupérées dans nos 10 communes, pour un coût total de 2 846.48 €. Ce coût est financé dans le cadre du Budget général de la C.C.S.I.

Il est à remarquer que ce service de ramassage concerne uniquement les véhicules appartenant aux ressortissants de notre Communauté de Communes. La carte grise des véhicules doit impérativement être établie au nom d'une personne domiciliée dans l'une des communes de la C.C.S.I.

1.2 LE TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES

1.2.1 Ordures ménagères

La Communauté de Communes étant membre du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, les ordures ménagères collectées par benne et compactées dans la benne sont traitées dans l'usine d'incinération de SAUSHEIM, propriété du SIVOM, depuis sa mise en service courant 1999. Les déchets ainsi traités par incinération sont valorisés par la production d'énergie électrique en partie utilisée pour assurer le fonctionnement de l'usine d'incinération.

1.2.2 Traitement des matériaux issus de la collecte sélective au porte-à-porte

Les emballages triés et conditionnés par VIDOR sont mis à la disposition des filières de récupération d'ECO-EMBALLAGES. Les papiers, journaux, magazines et prospectus sont revendus par VIDOR en papeterie. Les cartons, cartonnettes et papiers d'emballages sont vendus à PAPETERIE DU RHIN. Par ailleurs, depuis juillet 2004, VALORPLAST nous verse un prix de reprise pour les flaconnages en plastique.

1.2.3 Traitement des matériaux issus de la collecte sélective par apport volontaire en déchetterie

Voir tableau du 1.1.1.5.

2. INDICATEURS FINANCIERS

Le service public pour la "collecte des ordures ménagères, des plastiques creux, des papiers-cartons, traitement des plastiques creux, des papiers-cartons" est assuré par le moyen d'un marché public de services. La société VIDOR est titulaire de ce marché depuis le 1^{er} juillet 2004.

Le service de traitement des déchets ménagers est assuré par le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, dont la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est membre, dans le cadre fixé par le plan départemental d'élimination des déchets.

Le verre est collecté par la Société SITA Alsace depuis le 01/07/2004. Il est acheté par O-I Manufacturing France à VILLEURBANNE (anciennement BSN GLASSPACK).

Le service d'exploitation de la déchetterie est également assuré par le moyen d'un marché public de services. Le titulaire de ce marché est la Société SITA Alsace de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE depuis le 1^{er} novembre 2002. Après appel d'offres, un nouveau marché a été passé avec la Société SITA Alsace à partir du 1^{er} novembre 2005.

2.1 FINANCEMENT DU SERVICE

Le financement du service est entièrement assuré au moyen des recettes suivantes :

- T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : cette taxe a été instaurée par la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH à partir du 1^{er} janvier 2002 par délibération du 19 septembre 2001.
 - Un montant de 614 326 € a été inscrit au BP 2006.
 - **Le produit encaissé, inscrit au CA 2006, est de 620 936 €.**
- les aides de ECO-EMBALLAGES
- les garanties de reprise des partenaires : verre, papier et plastique
- la revalorisation des journaux et magazines issus de la collecte sélective
- l'achat de matière par le prestataire pour le papier-carton et les métaux de la déchetterie
- les participations des artisans et des commerçants.

Les montants respectifs provenant des différentes recettes ressortent des bilans des recettes et des dépenses figurant sur les annexes.

La participation des Communes pour la collecte des ordures ménagères n'existe plus depuis l'exercice comptable 2002, du fait de l'instauration de la TEOM à partir du 1^{er} janvier 2002.

2.2 AIDES D'ECO-EMBALLAGES (CONTRAT BAREME C APPLICABLE JUSQU'AU 31/12/06)

Dans le cadre de la collecte sélective du verre, des emballages cartons, des bouteilles plastiques, ECO-EMBALLAGES reverse à la Communauté de Communes une aide dont le montant est fonction des tonnages de matériaux collectés et des ratios de collecte (correspondant aux tonnages rapportés au nombre d'habitants concernés).

Les ratios pris en compte par ECO-EMBALLAGES restent ceux prévus à la signature du contrat, soit 8 847 habitants.

Plus les ratios de collecte sont élevés, plus l'aide ECO-EMBALLAGES à la tonne collectée est importante. Cette aide est reversée trimestriellement.

Papiers-cartons : Performance plafond EE : 12 kg/hab/an (Aide EE : 297.30 €/tonne).
Performance plancher EE : 4 kg/hab/an (Aide EE : 114.40 €/tonne).
En 2006, ratio plafond non atteint : 8.727 kg/hab/an (Aide 222.47 €/T).

Flaconnage plastique : Performance plafond EE : 4.30 kg/hab/an (Aide EE : 922.40 €/tonne).
Performance plancher EE : 2 kg/hab/an (Aide EE : 228.70 €/tonne).
En 2006, ratio plafond atteint : 6.555 kg/hab/an (Aide 922.40 €/T).

Verre : Performance plafond EE : 35 kg/hab/an (Aide EE : 4.60 €/tonne).
Performance plancher EE : 15 kg/hab/an (Aide EE : 3.10 €/tonne).
En 2006, ratio plafond atteint : 42.349 kg/hab/an (Aide 4.60 €/T).

2.3 BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2006

Voir ANNEXE 5 "BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2006".

A ILLFURTH, le 27 août 2007

**Le Président
Helmuth BIHL.**

ANNEXE 1 : BILAN DES DEPENSES DU SERVICE EN 2006

Collecte et traitement des Ordures ménagères et Collecte sélective et du verre

DEPENSES DU 1^{ER} JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2005 € TTC (12 mois)	Exercice 2006 € TTC (12 mois)
Dépenses pour la collecte et le traitement des O.M. et des plastiques creux et papiers-cartons (collecte sélective)	Marché VIDOR de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective + traitement collecte sélective	VIDOR	245 917.85	280 762.37
	Traitement des ordures ménagères par le SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne - FONCTIONNEMENT	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	193 341.66	206 134.40
	Honoraires D.D.A.F.	DDAF	0.00	0.00
Collecte du verre	Collecte du verre	SITA Alsace	10 697.92	11 430.12
Collecte sélective	Achat de sacs	CELLOPLASTIC	0.00	21 952.10
	Communication : calendrier de collecte * + conception et impression autocollants conteneurs à verre	JEKER	1 068.72	1 683.78*
Passation du nouveau marché "OM + collecte sélective" (frais reproduction du dossier de consultation et insertions presse)			0.00	0.00
TOTAL DES DEPENSES			451 026,15	521 962.77

ANNEXE 2 : BILAN DES RECETTES DU SERVICE EN 2006

Collecte et traitement des Ordures ménagères et Collecte sélective et du verre

RECETTES DU 1^{ER} JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2005 € TTC (12 mois)	Exercice 2006 € TTC (12 mois)
Recettes du service "ordures ménagères" et du service "collecte sélective et du verre"	Aides Eco-Emballages	Eco-Emballages	88 075.22	93 033.41
	Emballages ménagers papiers/cartons	Papeterie du Rhin	2 669.04	3 294.53
	Verre	O-I Manufacturing France (BSN)	8 535.74	8 579.73
	Plastique	VALORPLAST	7 097.68	12 369.62
	Journaux et magazines	VIDOR	0.00	10 137.14
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		0.00	0.00
TEOM pour la collecte "OM" et pour la collecte sélective et du verre			344 648.47	394 548.34
	TOTAL DES DEPENSES		451 026,15	521 962.77

ANNEXE 3 : BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2006

Déchetterie

Dépenses et recettes

du 1^{er} JANVIER 2006 au 31 DECEMBRE 2006

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2005 € TTC (12 mois)	Exercice 2006 € TTC (12 mois)
Dépenses pour l'exploitation	Déchetterie d'ILLFURTH – Exploitation et traitement des papiers-cartons, métaux... * dont SITA 2005 : 128 053.66 € SITA 2006 : 152 883.22 €	SITA et autres prestataires	130 982.53*	159 960.09*
	Traitement des déchets verts ** 2005 : ANNA COMPOST (de janv. à oct. 2005) : 28 610.47 € + SUNDGAU COMPOST (nov. et déc. 2005) : 1 689.48 € ** 2006 : Uniquement SUNDGAU COMPOST	ANNA COMPOST SUNDGAU COMPOST	30 299.95 **	25 876.21**
	Traitement des matériaux de la déchetterie, pour la part gravats et encombrants	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	72 633.02	82 896.09
	Honoraires DDAF pour suivi du marché	DDAF	2 596.74	0.00
	Passation du nouveau marché "déchetterie" : frais reproduction dossier consultation & insertions presse		1 412.85	0.00
	TOTAL DES DEPENSES		237 925,09	268 732.39
Recettes du service	Achat de matière papier-carton	SITA	468.00	3 602.53
	Achat de matière métaux	SITA	0.00	365.76
	Artisans-commerçants		4 067.00	4 438.00
	T E O M		233 390.09	226 387.66
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		0.00	33 938.44
	TOTAL DES RECETTES		237 925,09	268 732.39

ANNEXE 4 : BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2006

Carcasses de voiture

Dépenses et recettes

du 1^{er} JANVIER 2006 au 31 DECEMBRE 2006

	Intitulé	Prestataire de service	Coût réel (montants révisés)	
			Exercice 2005 € TTC (12 mois)	Exercice 2006 € TTC (12 mois)
Dépenses	Enlèvement pour destruction et dépollution des carcasses de voiture	Auto-assistance SCHMITT	2 511.60	2 846.48
TOTAL DES DEPENSES			2 511,60	2 846.48
Recettes	T.E.O.M.		2 511.60	0.00
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		0.00	2 846.48
TOTAL DES RECETTES			2 511,60	2 846.48

ANNEXE 5 : BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2006

TOTAL RECAPITULATIF

Dépenses et recettes

du 1^{er} JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006

		Coût réel (montants révisés)	
		exercice 2005 € TTC	exercice 2006 € TTC
Dépenses	Collecte et traitement des ordures ménagères, collecte sélective et collecte du verre.	451 026.15	521 962.77
	Déchetterie	237 925.09	268 732.39
	Ramassage des carcasses de voiture	2 511.60	2 846.48
TOTAL DES DEPENSES		691 462,84	793 541.64
Recettes	TEOM effectivement encaissée*	585 160.00*	620 936.00*
	Aides ECO EMBALLAGES	88 075.22	93 033.41
	Valorisation papier (Papeterie du Rhin)	2 669.04	3 294.53
	Valorisation verre (O-I Manufacturing - BSN)	8 535.74	8 579.73
	Valorisation plastique (VALORPLAST)	7 097.68	12 369.62
	Revalorisation journaux et magazines	0.00	10 137.14
	Achat de matière papier-carton	468.00	3 602.53
	Achat de matière métaux	0.00	365.76
	Artisans - Commerçants	4 067.00	4 438.00
	Financement par le budget de la Communauté de Communes	0,00	36 784.92
TOTAL DES RECETTES		696 072,68	793 541.64

*** TEOM**

Le total des recettes de TEOM constaté au CA 2006 est de 620 936 € (une somme de 614 326 € avait été inscrite au budget primitif 2006).

La TEOM nécessaire pour équilibrer le service "déchets" pour l'exercice 2006 aurait dû s'élever à 657 720.92 €.

La TEOM n'étant pas suffisante, le budget général de la Communauté de Communes a financé les 36 784.92 € nécessaires pour équilibrer le service "déchets" en fin d'exercice.

ANNEXE 6 : REPARTITION DES DECHETS COLLECTES EN 2006 (SELON LES TONNAGES)

Mode de collecte	Matériaux	2005		2006	
		Tonnage	Proportion (%)	Tonnage	Proportion (%)
Porte à porte	Ordures Ménagères	2 101.92	39.37	2 143,70	39,19
	Emballage cartons journaux	335.44	6.28	330,80	6,05
	Flaconnages plastiques	78.82	1.48	77,14	1,41
Apport volontaire	Verre	330.96	6.20	337,44	6,17
Déchetterie	Encombrants	795.00	14.89	860,92	15,74
	Papiers cartons	165.42	3.10	173,66	3,17
	Gravats	600.00	11.24	590,17	10,79
	Ferrailles	176.30	3.30	167,42	3,06
	DTM, Piles, Batteries, Huiles	29.75	0.56	30,20	0,55
	Vêtements	non communiqué		non communiqué	
	Déchets verts	724.64	13.57	758,28	13,86
Total		5 338.25	100,00	5 469,73	100,00

